

Presque deux ans après le début d'une crise sanitaire mondiale aux conséquences économiques et sociales sans précédent, l'identification et l'évaluation de ses conséquences se poursuivent. Cette crise, dont on espère sortir progressivement, nous enserme toujours de multiples façons et continue d'affecter les individus les plus fragiles, les institutions, les systèmes de solidarité et plus largement la structure même de nos sociétés. Dans ce contexte persistant, comment l'action sociale a-t-elle fait face à la COVID-19 ? Comment la protection sociale a-t-elle résisté à la crise sanitaire ?

A côté de la Sécurité sociale que la COVID-19 a largement mise à l'épreuve, les établissements sociaux et médico-sociaux ont dû faire face à un choc sans précédent. Grâce aux collectivités territoriales, la solidarité de proximité au profit des plus faibles s'est déployée. L'aide et l'action sociales ont été amplement mobilisées et l'Union européenne a également fait preuve de réactivité.

Si la COVID-19 a mis à l'épreuve les institutions, les politiques sociales ont également tenté de s'adapter. De la politique de lutte contre les exclusions à celle de soutien en faveur des personnes âgées, en passant par l'aide aux personnes handicapées comme en direction des étudiants, nombreux sont les dispositifs qui ont dû s'ajuster sous l'effet de la crise sanitaire.

Dans cette période dont on ne peut toujours malheureusement pas parler au passé, l'accès aux droits des usagers des services publics sociaux aura été largement compliqué tout comme l'activité des travailleurs sociaux qui ont dû adapter leur pratique professionnelle pour accompagner les publics fragiles. Dans des circonstances évolutives, le «quoi qu'il en coûte» aura joué le rôle d'amortisseur social, mais comment en ressortiront les finances sociales ?

Autant de questions, de réflexions, d'interrogations qui sont au cœur de l'Action sociale face à la COVID-19.

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels
Entrée libre

Inscription préalable obligatoire auprès de Madame Karine DEBICKI
05 49 45 47 70 – karine.debicki@univ-poitiers.fr

Pass sanitaire obligatoire

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
15 RUE SAINTE-OPPORTUNE - 86000 POITIERS



conférences / colloques / débats / événements

LES RENCONTRES DE L'ACTION SOCIALE

en Nouvelle-Aquitaine



L'ACTION SOCIALE FACE À LA COVID-19

29 ET 30 NOVEMBRE 2021

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE

LOÏC LEVOYER,
Maître de conférences-HDR de droit public,
Université de Poitiers

KARINE MICHELET,
Maître de conférences de droit public,
Université de Poitiers

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
15 RUE SAINTE-OPPORTUNE - 86000 POITIERS

PROGRAMME

LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

17h30 - 19h : Conférence-débat - La protection sociale à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19

Robert LAFORE

Professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Membre du Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale (UMR Un. de Bordeaux - CNRS)

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

9h : Allocutions d'ouverture

Première partie : Les institutions sociales à l'épreuve de la COVID-19

Présidence de séance : Robert LAFORE,

Professeur émérite de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

9h30 - 10h00 : La Sécurité sociale à l'épreuve de la COVID-19 : la question des risques professionnels

Maryse BADEL, Professeure à l'Université de Bordeaux

10h00 - 10h30 : Les établissements sociaux et médico-sociaux à l'épreuve de la COVID-19 : impact sur les droits des usagers

Laurence GATTI, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Discussion – Débat

11h00 - 11h30 : L'action sociale des collectivités territoriales à l'épreuve de la COVID-19

Virginie DONIER, Professeure à l'Université de Toulon

11h30 - 12h00 : L'Union européenne et l'action sociale à l'épreuve de la COVID-19

Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Poitiers

Discussion – Débat

Deuxième partie : Les politiques sociales à l'épreuve de la COVID-19

Présidence de séance : Anne-Laure GIRARD, Professeure à l'Université de Poitiers, co-Directrice de l'Institut de droit public

14h00 - 14h30 : La politique de lutte contre les exclusions à l'épreuve de la COVID-19

Hervé RIHAL, Professeur émérite à l'Université d'Angers

14h30 - 15h00 : La politique de soutien des personnes âgées à l'épreuve de la COVID-19

Emmanuel AUBIN, Professeur à l'Université de Tours

15h00 - 15h30 : L'action sociale en direction des étudiants face à la COVID-19

Karine MICHELET, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Discussion – Débat

Présidence de séance : Marie-Eugénie LAPORTE-LEGEAIS, Professeure à l'Université de Poitiers, co-Directrice du Centre d'Etudes et de Coopération Juridique Interdisciplinaire

16h00 - 16h30 : L'accès au(x) droit(s) des usagers des services publics sociaux au temps de la COVID-19

Claire MAGORD, Maîtresse de conférences à l'Université de Poitiers

16h30 - 17h00 : Les finances sociales à l'épreuve de la COVID-19

Loïc LEVOYER, Maître de conférences HDR à l'Université de Poitiers

Discussion – Débat